



Cent pour Un - Pays Royannais

Association d'aide au logement pour demandeur d'asile

Royan, le 1^{er} septembre 2023

Chers amis,

Grâce à vous et ce, pour la grande majorité d'entre vous, depuis plus de deux ans, vous contribuez à faire vivre l'association par vos dons généreux. Aujourd'hui, nous vous proposons de relever un défi, celui de devenir des **ambassadeurs de notre association pour parrainer de nouveaux donateurs**.

Pourquoi ?

Depuis mars 2021, l'association a créé sept collectifs pour soutenir sept familles ou personnes seules, représentant au total 14 personnes dont 5 enfants. Mais les demandes continuent d'arriver car les demandeurs d'asile sortant des centres d'accueil sont, en grande majorité, déboutés du droit d'asile et se retrouvent à la rue. En dehors du 115, leur salut passe par les associations de type Cent pour Un. En Pays Royannais, il ne se passe pas une semaine sans que nous recevions des appels désespérés. Comme par exemple celui d'une famille Géorgienne : Une maman et ses deux fils de 17 et 9 ans. L'aîné est inscrit à la rentrée pour un bac pro restauration et le second en école élémentaire. La mère vient d'être déboutée du droit d'asile et se retrouve à la rue avec ses enfants pour la rentrée scolaire.

Pour poursuivre notre mission, et accueillir de nouvelles familles, sans mettre en péril celles que nous accompagnons déjà, nous avons besoin d'apports financiers supplémentaires et donc de votre aide. Mais une aide bien particulière. **Devenez notre ambassadeur !**

Vous connaissez certainement dans votre entourage des personnes que vous pourriez sensibiliser aux missions de notre association et les convaincre de devenir de nouveaux donateurs en les parrainant.

Comment les convaincre ?

Vous trouverez en page suivante les chiffres à retenir pour notre association et en annexe un communiqué de presse sur le réseau des associations de type « Cent pour Un » en France, dont fait partie notre association. Ce communiqué présente bien les missions et diverses difficultés rencontrées. Vous pouvez également vous appuyer sur le site Internet de l'association www.100pour1royannais.fr. Précisez que l'association est reconnue d'intérêt général et habilitée dans ce cadre à émettre des reçus fiscaux.

Comment parrainer ?

Pour parrainer, c'est simple. Après l'accord des personnes que vous avez convaincues, communiquez-nous¹ leurs coordonnées. Nous nous chargerons de les contacter et de finaliser le parrainage avec elles.

Un grand merci pour votre soutien.

Cordialement

Marie-Françoise Téron
Présidente

¹Nous joindre avec pour objet « opération parrainage »

- par courrier postal : association Cent pour Un – Pays Royannais 13, rue de Fiolle 17120 Floirac
- par courrier électronique à centpourun.pr@gmail.com,
- par téléphone ou sms au 06 20 74 61 95



Association Cent pour Un – Pays Royannais

Siège social : 61 bis, rue Paul Doumer 17200 Royan

Adresse de gestion : 13, rue de Fiolle 17120 Flairac

Coordonnées bancaires : IBAN : FR76 1170 6410 0756 0336 0903 071 BIC : AGRIFRPP817

- Cent pour Un - Pays Royannais fait partie du réseau des associations de type 100 pour 1 en France depuis le lundi 7 mars 2022.
- Cent pour Un – Pays Royannais est reconnue d'intérêt général et habilitée dans ce cadre à émettre des reçus fiscaux.

En quelques chiffres

20 bénévoles font vivre l'association et accompagnent les familles ;

14 personnes sont hébergées actuellement, dont 5 enfants, réparties en 7 collectifs ;

180 Donateurs, dont 90 donateurs réguliers équivalents à 325 donateurs de 5€/mois, assurent le financement des loyers et des fluides ;

30 400 € c'est le budget global, en 2022, de l'association.

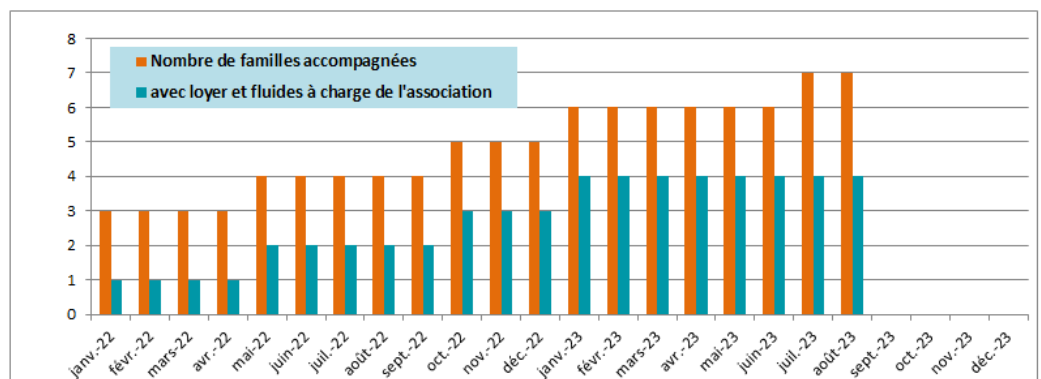
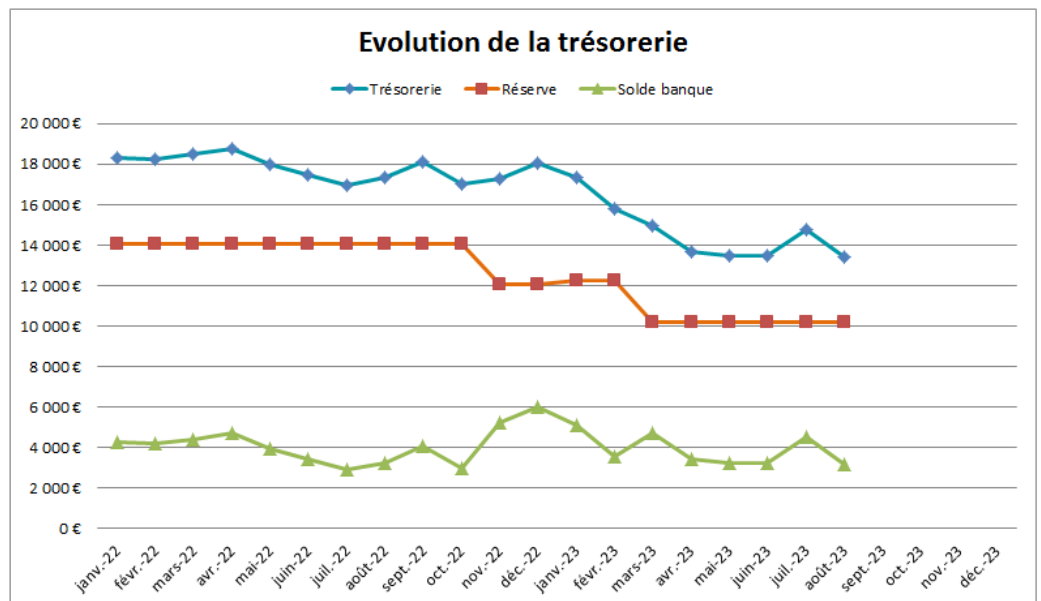
Prise en charge d'une nouvelle famille

700€ c'est le coût moyen mensuel pour prendre en charge une nouvelle famille ;

140 c'est le nombre de donateurs de 5€/mois à trouver pour assurer le paiement du loyer et des fluides pour une nouvelle famille. Heureusement nos donateurs actuels sont très généreux et donnent bien plus que 5€/mois.

Commentaires

L'association vit des dons de ses donateurs et des bénéfices des fêtes et concerts qu'elle organise. Au regard des courbes ci-jointes, nous constatons une baisse de la trésorerie en moyenne de 250€ par mois depuis janvier 2021, soit un manque à gagner de 50 donateurs de 5€/mois par mois. A ce rythme, sur la base de rentrées équivalentes et sans prendre de famille en plus, l'association tient 54 mois, 14 mois avec une famille en plus, 8 mois avec 2 familles et 5 mois avec 3 familles. Pour que nous puissions répondre aux nombreux appels, il nous faut donc des ambassadeurs. Notre challenge commun est simple : Trouver 140 donateurs de 5€/mois par famille en plus.



En savoir plus : www.100pour1royannais.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déjà plus de 3 000 personnes exilées soutenues par les « 100 pour 1 », grand mouvement de solidarité citoyenne en France

Encore peu connu en France, le mouvement des « 100 pour 1 » représente un immense élan de solidarité citoyenne en faveur des personnes exilées. Loin des fantasmes et du climat d'hostilité qui règne souvent à leur sujet, il est la preuve qu'un accueil bienveillant favorise les conditions pour que chacune et chacun trouve sa place dans la société.

Composé de près de 70 associations locales réparties un peu partout en France, il répond aux besoins de logement de familles, pour la plupart sans papiers, qui, sans la solidarité des donateurs, se retrouveraient à la rue. Les « 100 pour 1 », c'est une aventure solidaire née en 2010 avec la création d'Emmaüs 100 pour 1 à Tours, puis Cent pour Un Hébergement à Mulhouse. Le concept est simple : 100 personnes se regroupent pour aider une famille et l'accompagner jusqu'à son autonomie.

Rapidement, l'initiative a fait boule de neige et plusieurs autres associations 100 pour 1, Cent pour Un Toit ou d'autres noms évoquant l'hébergement ou la solidarité ont vu le jour, allant jusqu'à une dizaine de créations par an depuis 2018. Quelques-unes accueillent aussi des adultes isolés ou des mineurs non accompagnés (MNA).

Elles se sont souvent créées à partir d'un collectif d'associations (Cimade, RESF, Secours Catholique ...), autour d'une famille exilée, d'une communauté Emmaüs, au sein d'une paroisse, ou par des parents d'élèves et enseignants venant en aide à un enfant scolarisé dont la famille se retrouve à la rue.

Regroupées en un réseau informel de près de 70 associations, « les 100 pour 1 » s'épaulent, échangent les bonnes pratiques et se soutiennent dans les difficultés rencontrées, notamment face au casse-tête administratif et légal auquel elles sont confrontées. Un exemple parmi tant d'autres, les personnes exilées n'ont pas le droit de travailler, mais doivent montrer des bulletins de salaire pour espérer être régularisées.

Depuis leur origine, les « 100 pour 1 » ont accueilli 716 familles représentant 3 015 personnes dont 1 666 enfants (424 familles, et 943 enfants sont toujours accueillis).

Presque toutes les familles sont hébergées et soutenues jusqu'à ce qu'elles obtiennent leur régularisation, trouvent du travail, et un logement. C'est un accompagnement de longue haleine, sur plusieurs années, qui permet aux enfants d'avoir une scolarité régulière, souvent avec de belles réussites, et aide les parents, traumatisés par leur expérience, à se reconstruire.

Les « 100 pour 1 » fonctionnent presque exclusivement avec des bénévoles (1587 actuellement), et récoltent des dons auprès de 11 061 donateurs ou adhérents, essentiellement des particuliers.

Quelques logements sont mis à disposition par des adhérents ou des communes. Mais dans l'écrasante majorité des cas, les dons servent à payer le loyer, à 75 % dans le parc privé.

Au-delà de l'accueil, les 100 pour 1 sont mobilisés pour interpeller les pouvoirs publics et les citoyens sur les conditions épouvantables dans lesquelles vivent des familles, avec enfants, privées de droit et laissées à la rue, à nos portes. C'est un élan de générosité et d'engagement, salutaire en cette période de repli sur soi et de rejet de l'immigration. Les principaux chiffres et la carte interactive des 100 pour 1 sont à retrouver dans le document ci-après, « En quatre chiffres et une carte ». Le réseau est à la disposition de tous les volontaires souhaitant créer un « 100 pour 1 » dans leur ville ou leur région, et la carte permet aux particuliers qui souhaitent contribuer de trouver le « 100 pour 1 » le plus proche de chez eux.

En quatre chiffres et une carte, les associations de type « 100 pour 1 » en France

Ces chiffres sont la synthèse au 1er juillet 2023 des réponses de 61 associations, à une enquête effectuée auprès des 68 structures recensées.

Les associations de type « 100 pour 1 » hébergent et accompagnent, surtout grâce à des dons de particuliers, des familles exilées en attente de régularisation.

- **1 587** bénévoles font vivre ces 61 associations et accompagnent les familles ;
- **11 061** donateurs (dont 8 720 donateurs réguliers,) en assurent le financement (loyers, charges et autres) ;
- **1 782** personnes sont hébergées actuellement, dont 943 enfants. Depuis la création des associations (la majorité d'entre elles existent depuis trois ou quatre ans, d'autres sont plus anciennes), 716 familles et 3 015 personnes ont trouvé un logement grâce aux « 100 pour 1 » ;
- **2,5 millions d'€**, c'est le budget total, en 2022, de ces 61 associations.

Carte des associations fonctionnant sur le principe du 100 pour 1 en France

